

Mail envoyé aux familles le 12 mai 2015

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'avis émis des conseils d'école du 5 mai dernier et après échange avec la DSDEN de la Haute-Savoie, nous souhaitons vous informer que la Ville de Chamonix va déposer auprès du Recteur d'Académie le projet d'organisation du temps scolaire suivant pour 3ans à compter de la rentrée 2015:

- Application de la mesure expérimentale consistant à libérer 8 mercredis matins hivernaux au profit d'une rentrée anticipée le 25 août 2015.

- Horaires: 8h30/11h45 - 13h45/15h45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-11h30 le mercredi matin

- Aménagement d'horaires en période 3 sur l'ensemble de la commune pour permettre les activités de sports d'hiver.

Concernant l'organisation du ski scolaire, les directeurs d'école sont conviés à une réunion partenariale le 2 juin à 17 heures en mairie de Chamonix."

Christiane CLEAVER,
Conseillère municipale chargé de la vie scolaire

Aurore TERMOZ,
Première Adjointe